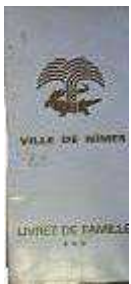


# BIENVENUE à AMILLY

Pour une première inscription,  
aller à la mairie avec :



Livret de famille



Carnet de santé



Livret de suivi

Avis d'information CAF  
*pour le calcul du quotient familial*



Attestation de stationnement  
*délivrée par le régisseur de  
l'aire d'accueil*



Certificat de radiation



Attestation d'assurance scolaire

# BIENVENUE à AMILLY

Pour scolariser votre enfant,  
vous devez passer  
obligatoirement à la mairie.

## Service éducation

122 rue Albert Frappin  
45200 AMILLY  
Tel. 02 38 28 76 23  
ou 02 38 28 76 66  
Fax 02 38 28 76 11

## Horaires :

- . Lundi : 13h30 à 17h15
- . Du mardi au vendredi :  
8 h 15 à 12 h – 13 h 30 à 17 h 15
- . Samedi : 8h30 à 12h00



*Vous serez  
accueillis par  
**Madame Moliard**  
et son équipe.*

